



REVUE DIDACTIQUE
Internationale arbitrée et semestrielle
Institut National de Recherche en Education
ISSN : 0000-0000



Conditions de publication dans la revue

Les articles adressés à la revue « Didactique » doivent être soumis selon les conditions suivantes:

1. Les articles de recherche doivent s'inscrire dans le domaine de la didactique. Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont soumis un article original non publié, en tout ou en partie, dans une autre revue ou conférence ou autres supports de publication.
2. L'article de recherche doit être rédigé dans l'une des langues suivantes : arabe, anglais, français. Il doit également comprendre un résumé de 10 lignes maximum (200 mots). Il est aussi nécessaire de traduire le résumé en anglais si l'article est rédigé en arabe. Dans le cas où l'article est rédigé en langue étrangère, le résumé doit être traduit en langue arabe (200 mots maximum). Chaque résumé doit être suivi de cinq (05) mots clés.
3. Les contenus rédigés en anglais (titre, résumé, mots-clés) ne doivent pas être traduits automatiquement.
4. La longueur de l'article doit impérativement être de 12 à 20 pages maximum.
5. Le corps du texte doit être rédigé en Sakkal Majalla, taille: 16 pour la langue arabe et en Times New Roman, taille: 12 pour les langues étrangères.
6. Il est nécessaire de respecter le Template de la revue.
7. Les références bibliographiques doivent être rédigées en se basant sur la norme internationale ISO 690- 2010.
8. Les articles soumis ne peuvent pas être retirés, une fois consultés par le rédacteur en chef. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation dans une autre revue.
9. L'article est soumis à une double expertise anonyme, il est alors soit accepté en l'état, soit refusé, soit accepté sous réserve de corrections majeures ou mineures. L'auteur sera informé de toute décision.
10. Toutes les idées publiées dans la revue révèlent les opinions de leurs auteurs et non pas de la revue. L'ordre des articles de recherches publiées est soumis à des exigences techniques.



REVUE DIDACTIQUE
Internationale arbitrée et semestrielle
Institut National de Recherche en Education
ISSN : 0000-0000



11. Le chercheur doit respecter le principe de l'honnêteté scientifique pour éviter toute forme de plagiat scientifique conformément à l'arrêté N°1082 du 27 décembre 2020 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
12. La revue se réserve le droit de ne publier aucun article de recherche sans avoir à donner des raisons. Ses décisions sont considérées comme définitives.
13. Les articles doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante:
didactique.inre@gmail.com